

Réunion Ecole Maternelle des Mûriers – Cantine

12/11/2010

Ecole : Présente :	Mme Pinol
Absente excusée :	Sarah, la référente animatrice

MAIRIE :	Mme Cassier du Service Enfance et Loisirs
Présentes :	Mme Du Tartre du Service Enseignement, Mme Geslain du Service Technique
Absent excusé :	M.Le Helloco

PEEP : Présente :	Mme Goube
--------------------------	-----------

FCPE : Présentes :	Mme Zamai – Mme Lovisa – Mme Tury
---------------------------	-----------------------------------

La réunion s'est bien passée. Etant donné que nous sommes dans la semaine du pont du 11/11/2010, l'effectif cantine était réduit. L'ambiance a même été déclarée de « ZEN » par l'équipe de la cantine.

Mme Geslain du Service Technique :

- Les représentants de parents d'élèves ont soulevé le problème cantine école/cantine centre de loisirs: comportement des animateurs, Respect des règles de vie, temps du déjeuner... A cela, Mme Geslain a répondu qu'elle organisait régulièrement des réunions avec Sarah, la référente animatrice. Ce sera à l'occasion d'une de ces réunions qu'elle abordera le recadrage des équipes et les divers dysfonctionnements connus.

- En ce qui concerne le recrutement du personnel de cantine : Mme Gestlain nous assure garder un noyau dur tout en ayant des difficultés à recruter un personnel de qualité, (personnes devant travailler 2 heures par jour à 8€/heure pour le service à la cantine et qui n'aident pas les enfants à manger).

Pour information :

- Le personnel de cantine a tous les statuts (vacataires, contractuels...).
- L'équipe cantine compte un tiers de nouveaux personnels par rapport à l'année dernière.

Mme Cassier du Service Enfance et Loisirs :

Dans le compte-rendu PEEP du dernier conseil d'école : Mme Pinol a démissionné auprès de la mairie pour la coordination du temps de garderie. Mme Cassier du Service Enfance et Loisirs rapporte ne pas être au courant de l'ampleur de la situation et nous informe que Mme Pinol a pris sa décision un peu trop à la hâte. L'équipe mairie fera un recadrage des équipes, notamment pour le comportement et souligne qu'elle n'était pas avisée de la sortie en retard des enfants du second service du fait de la mise en place et du temps de déjeuner du premier service.

Mme Pinol :

Très récemment, Mme Pinol teste une organisation différente à la cantine. Le premier service est servi à table. Les enfants n'utilisent pas le self, contrairement au second service. On nous fera part des réactions du personnel ainsi que de la direction très prochainement.

Mme Du Tartre du Service Enseignement :

En ce qui concerne la vitrine réfrigérante de la cantine remplacée par un équipement plus petit, la mairie réfléchit à une solution. Nous en saurons plus très prochainement.

A savoir :

- Nous avons demandé un autre rendez-vous cantine aux représentantes de la mairie. Mme Pinol a proposé courant mars, le temps que les responsables de service à la mairie puissent intervenir auprès de leurs équipes pour les recadrer, que nous puissions en voir les effets et également pour avoir un retour de la nouvelle organisation de la cantine proposée par notre Directrice.
- Mme Pinol a redemandé devant les parents d'élèves aux représentantes de la mairie un ½ poste de cantinière. Cette demande a été prise en compte et sera transmise en hauts lieux. **Mme Du Tartre** souligne le fait que s'il y a embauche, ce nouveau poste sera comptabilisé pour 40 ans, donc il faut que la mairie réfléchisse.
- La mairie étudie le problème de la vitrine réfrigérante de la cantine remplacée par un équipement plus petit. Une solution sera apportée dans les meilleurs délais.
- Il semblerait que certains événements ou situations n'ont pas été portés à la connaissance de la mairie (ex : ampleur de la situation : démission de Mme Pinol pour la coordination du temps de cantine) . Les représentantes mairie se tiennent à notre disposition pour répondre à toutes nos questions et nous remercier de leur faire remonter les événements, difficultés rencontrés ainsi que l'évolution d'un problème ou sa résolution.